



LEGENDE

- Zone du PLU
- Espace Boisé Classé
- Élément du paysage identifié et localisé en application de l'art. L.123-5-III-2° du Code de l'Urbanisme
- Bât et mur d'intérêt architectural et/ou patrimonial (art. L.123-5-III-2° du Code de l'Urbanisme)
- Emplacement réservé
- Identification d'un bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination
- Bâti nouveau ne figurant pas sur le fond de plan cadastrale (Mis à jour Janvier 2014)

A TITRE INDICATIF

- Secteur soumis à une orientation d'aménagement et de programmation
- Site Classé - Site de la Floguette - Domaine de Bal Air
- Natura 2000 - Docob "Réseau hydrographique du Gât Mort et du Saucats"

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	INTITULE	AU BENEFICIAIRE DE
01	Elargissement à 8m d'emprise du chemin communal du Nôzare	Commune
02	Elargissement à 8m d'emprise du chemin des Sables	Commune
03	Elargissement à 8m d'emprise du chemin de Trajan	Commune
04	Elargissement à 8m d'emprise du chemin du vieux cimetière	Commune
05	Elargissement à 8m d'emprise du chemin de Lusié	Commune
06	Elargissement à 8m d'emprise du chemin des Sables	Commune
07	Création d'une voie classée de 8m d'emprise, à la future zone 1AU	Commune
08	Création d'un bassin de rétention des eaux pluviales	Commune
09	Emprise de 10m de large pour entretien de fossé	Commune
10	Elargissement à 8m d'emprise d'une partie du chemin de Domec	Commune

**COMMUNE DE
St MORILLON**

**P.L.U.
PLAN LOCAL D'URBANISME**

Dossier d'Approbation

5B	PLAN INFORMATIF	Février 2016 1/7500'
Elaboration prescrite le		09/12/2004
PACD débattu le		09/02/2011
Mise à l'enquête publique le		09/11/2015 au 11/12/2015
Approuvé le		29/04/2016
Mise à jour le 13/09/2016		
Mise à jour le 20/08/2017		
Modification simplifiée n°1 approuvée le 12/06/2018		

